



Remerciements

Les locaux de SNE se sont embellis de meubles offerts par la Société AIRNOV qui modifiait, en région parisienne, la localisation d'un des sites historiques de la Société.

Nous remercions chaleureusement la direction de AIRNOV pour ces facilités concrètes de réunion, de rangements et de sièges ergonomiques pour les salariés et en particulier trois collaborateurs, Léa, Johan et Jean-Luc, qui ont œuvré aux démontages préalables et en temps de déplacement pour aller de Choisy-le-Roi à Romorantin-Lanthenay, de 6 heures du matin à 17 heures... avec moi-même, leur implication généreuse a été remarquable.

Un grand merci pour cette société romorantinaise dont l'activité première est la création, la fabrication et la diffusion de « packaging spécialisé », comme les tubes contenant des médicaments (nos tubes d'aspirine par exemple).

Merci également à Danielle Attia-Schussler qui a œuvré pour cet accord et à Michel Roubalay qui m'a aidé au montage de ces meubles ainsi qu'Alain Bernard pour l'électricité de nos locaux.

Edito

L'association Sologne Nature Environnement a souhaité interpeller tous les adhérents et financeurs pour bâtir un socle de valeurs propres à nous tous et mis à jour en fonction des activités. Nous allons dégager rapidement ces valeurs à partir des contenus échangés pour

entretenir les consensus ou distorsions et garder une chance de changer le monde et contrer le changement climatique.

Dans la vie récente de la structure, quelques évènements sont à noter :

- Danielle Attia-Schussler a voulu, en Septembre, démissionner de son rôle de vice-présidente et souhaité quitter son rôle d'administratrice le 17 octobre.
- Les comptes 2022 présentent une trésorerie déficitaire malgré un lissage négocié pour les indemnités de rupture conventionnelle du directeur et de la chargée de communication, sa compagne. Nous allons solliciter des aides exceptionnelles auprès de nos financeurs principaux.
- Nous réintégrons la mairie de Valaire en adhérente de SNE, Jean-Pierre Fessy et Michel Roubalay, non pas au CA mais en tant qu'adhérents.
- Nous testons avec les salariés un avenir autonome avec une direction partagée et des binômes de travail entre salariés et administrateurs.

Pour ce qui est des actualités, nous les approfondirons le 5 novembre lors de notre journée de débats d'idées, beaucoup d'espoirs sont en attente et nous verrons ce qui nous fait miroir de sens.

Il est en effet inenvisageable de se réjouir de ce qui participe à la destruction du monde vivant ni même de se dire « c'est mieux que rien » en admettant tel ou tel compromis.

L'ampleur des tâches à entreprendre ne doit pas générer une anxiété telle que « les bras nous en tombent ». Nous sommes notre propre solution, notre humanité, sans l'exploitation, ni la destruction du monde vivant dont nous dépendons.

*Etienne Verschueren,
Président de Sologne Nature Environnement.*

Sommaire

Edito	1
Actualités	2
Transition écologique.....	2
Projet de loi finances 2023	3
Plan sobriété	4
Aux arbres citoyens	5
Semaine de réduction des déchets ...	6
FNE CVL Forum «Transition écologique»	7
Faune & flore de Sologne	8
Une, deux, trois catiches !	8
Le retour de la Pygargue à queue blanche	9
Objectif Mares	10
Habitants du Controis-en-Sologne. .	11
Animation	11
Retour sur le Brame	11
Sensibiliser à l'alimentation.....	12
Chéquiers nature et ENS41	13
Vie de l'association	13
Bilan de la fête de l'Automne et du Champignon	13
Implantation de l'écobalade des Levrys.....	15
Du nouveau à l'Étang du Puits ...	16
Un service civique bien rythmé.....	17
Une expérience de vie.....	17
Les membres du CA	18
Marie-Christine, Administratrice... .	18
Participation aux réunions.....	18
Agenda	19
Comité de rédaction	20



Même lorsqu'on est convaincu de la nécessité de la transition écologique, il n'est pas toujours facile de savoir par où commencer. France Nature Environnement vous propose cinq actions concrètes pour mettre vos comportements pleinement en accord avec vos convictions.

1. Changer de fournisseur d'électricité

D'où provient le courant derrière ma prise ? Les fournisseurs achètent l'électricité auprès de producteurs en France ou en Europe, et peuvent faire le choix de fournir une électricité dite « verte » si elle est issue d'énergies renouvelables. Mais parfois, ils se contentent d'acheter des certificats, appelés « garantie d'origine », équivalant à une quantité d'électricité d'origine renouvelable produite en Europe.

Pour soutenir la transition énergétique et le développement des projets d'énergie renouvelable et consommer une électricité sans nucléaire ni énergies fossiles, mieux vaut privilégier les fournisseurs qui ont leurs propres productions renouvelables en France et investissent dans de nouveaux projets. C'est le cas de Planète OUI et Enercoop, meilleurs fournisseurs verts d'après le classement réalisé par Greenpeace. Vous pouvez simuler votre consommation d'électricité et évaluer le coût de votre nouvel abonnement chez ces fournisseurs.

Vous êtes déjà chez un fournisseur vert et vous souhaitez aller plus loin ? Mobilisez-vous pour développer des projets citoyens d'énergie renouvelable (ENR) ! En Allemagne, par exemple, 40% des projets d'ENR sont détenus par des particuliers et des agriculteurs, ce qui change beaucoup de choses pour l'économie des territoires. En France,

cette pratique tend à se développer de plus en plus, sous l'impulsion d'Énergie Partagée et de nombreuses collectivités engagées.

2. Changer de banque

On dit souvent que notre épargne « dort » à la banque, pourtant notre argent est loin d'être inactif. Oxfam a développé un outil vous permettant de calculer l'empreinte carbone de votre compte bancaire : à titre d'exemple, 10 000 € à la Société générale, c'est 6,5 tonnes d'équivalent CO2 par an. Selon Oxfam, les trois premières banques françaises (BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale) ont chacune une empreinte carbone supérieure à celle du territoire français.

En 2018, selon une étude Oxfam / Les Amis de la Terre, 70% des financements énergétiques des grandes banques françaises étaient orientés vers les énergies fossiles : changer de fournisseur d'énergie tout en restant client·e d'une de ces banques tend donc à s'annuler...

Heureusement, des alternatives existent : certaines banques comme la Nef, Helios ou le Crédit coopératif, selon le type de produits que vous recherchez, peuvent vous permettre de diminuer l'impact carbone de votre argent. Le label Finansol vous signale également les produits d'épargne solidaire. Enfin, chaque banque doit proposer un Livret de développement durable et solidaire (LDDS) : France Nature Environnement est une des associations bénéficiaires des LDDS du Crédit coopératif, de la Banque postale, de Crédit mutuel - Arkea et de Fortunéo.

3. Rénover son logement

Rénover son logement pour améliorer ses performances énergétiques est à la fois écologique et économique. Cela peut permettre de diviser par 5 sa facture énergétique ! Mais seule une rénovation globale et performante peut avoir un véritable impact : de petits gestes isolés et dans le désordre coûtent au total plus cher, pour un résultat moindre.

Alors par où commencer ? Vous pouvez d'abord vous aider gratuitement à faire le bilan de votre

prendre contact avec un conseiller FAIRE, qui consommatrice et à identifier les besoins de



rénovation et les aides au financement dont vous pouvez bénéficier.

Certaines banques proposent des prêts à des taux intéressants pour vous permettre de réaliser ces projets au service de la transition énergétique. C'est par exemple le cas du Crédit coopératif, notre partenaire depuis 2005, avec son prêt « Prev'Air ».

4. Adopter les mobilités douces

Nos déplacements restent la principale source d'émissions de gaz à effet de serre, et plus particulièrement les trajets en voiture et en avion. Avant même de penser à changer de voiture, le plus efficace est de ne l'utiliser que quand on n'a vraiment pas d'autre choix.

Pour les déplacements du quotidien, le vélo à assistance électrique peut remplacer certains des trajets motorisés, pour se rendre au travail par exemple. Avec une vitesse de 25 km/h, tous les trajets de moins de 10 km peuvent se faire en moins de 30 minutes. De nombreuses régions et communes proposent des aides à l'achat, complétées par une aide de l'État ou de certaines entreprises. Pensez

aussi au covoiturage : dans la très grande majorité de nos trajets, nous sommes seuls en voiture.

Et pour partir plus loin ? Il n'existe pas encore de vraie alternative à l'avion pour les trajets intercontinentaux et l'avion vert n'existe, pour l'instant, que dans les promesses des compagnies aériennes. En revanche, partir en train en Europe est déjà possible et deviendra de plus en plus facile avec l'ouverture prochaine de 6 nouvelles lignes européennes.

5. Adopter des habitudes de consommation vertueuses

Si le transport et le bâtiment sont les deux secteurs les plus polluants, l'ensemble de nos modes de consommation ont des conséquences sur la planète et le climat. Réduire la part de protéines animales dans notre alimentation, prolonger autant que possible la vie de nos textiles ou de nos équipements, adopter un usage raisonné du numérique... Autant de bons réflexes qui s'additionnent et contribuent à nous faire avancer ensemble vers un monde plus durable !

Publié le 4 septembre 2022

Projet de loi finances 2023 : l'ambition environnementale du gouvernement à l'épreuve

Le lundi 26 septembre, seront présentés en Conseil des ministres les deux premiers projets de loi que devra examiner le Parlement lors de sa rentrée : le projet de loi de finances pour l'année 2023 et le projet de loi d'accélération du développement des énergies renouvelables. Deux textes importants pour la transition écologique, pour lesquels France Nature Environnement a beaucoup d'attentes : un budget cohérent avec les engagements pris et un soutien aux énergies renouvelables respectueux de la biodiversité.

Projet de loi de finances 2023 : nos impôts ne doivent plus financer des activités polluantes

Après un été marqué par des phénomènes climatiques extrêmes (canicules, sécheresses, feux de forêt...) et dans un contexte de crise énergétique liée à la guerre en Ukraine et à l'arrêt de la moitié du parc nucléaire, le projet de loi de finances pour l'année 2023 doit apporter des réponses à la fois urgentes et structurelles aux défis environnemental et social.

Elisabeth Borne a promis de faire de la transition écologique une priorité transversale de l'action de son gouvernement : cela doit aujourd'hui se concrétiser par l'adoption d'un budget exemplaire et d'une fiscalité incitative, indispensables pour atteindre nos objectifs en matière de climat et de biodiversité. Dans cette optique, France Nature Environnement a travaillé à l'élaboration d'un ensemble de propositions pour un projet de loi de finances 2023 à la hauteur de l'enjeu environnemental et social. La priorité : mettre fin de toute urgence aux dépenses néfastes pour le climat et la biodiversité - qui représentaient 10,8 milliards d'euros dans le budget



de l'Etat pour 2022 - et réorienter ces fonds vers le financement de la transition écologique.

Pour Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement, « Le projet de loi de finances pour 2023 et la future loi de programmation pluriannuelle des finances publiques représentent un véritable test de l'ambition réelle du gouvernement en matière de transition écologique et énergétique. Aujourd'hui, il n'est plus acceptable que l'argent de nos impôts financent des activités polluantes. »



Accélérer les énergies renouvelables, en respectant la biodiversité

Les énergies renouvelables sont indispensables pour décarboner notre système énergétique. C'est ce que soulignent tous les scénarios de prospective récents. Nous saluons donc la volonté du gouvernement de les soutenir.

Néanmoins, la version du projet de loi soumise au Conseil National de la Transition Écologique n'allait pas assez loin, ou pas de façon pertinente, en créant des dérogations au droit de l'environnement peu lisibles ou inefficaces, qui ne permettaient de gagner que quelques mois dans les procédures.

Nous attendons de ce texte qu'il accélère le développement des énergies renouvelables en améliorant les projets. En effet, des projets moins impactants pour la biodiversité et mieux concertés avec la population rencontreront moins d'opposition et seront donc plus rapidement mis

en œuvre. C'est donc davantage de planification et de dialogue que nous espérons dans ce texte, ainsi qu'une impulsion beaucoup plus forte pour le photovoltaïque sur les espaces déjà artificialisés (bâti, parkings), qui a peu d'impact sur la biodiversité, et un soutien affirmé pour les projets d'énergie citoyenne pour donner corps à l'objectif d'environ 1 000 projets citoyens d'ici 2028. Les moyens humains et financiers des services chargés de l'instruction des projets et de l'accompagnement des collectivités doivent être massivement renforcés.

Pour Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement, « Lutte contre le changement climatique et protection de la biodiversité sont les deux faces d'une même pièce, deux enjeux d'égale importance et interdépendants. Planification et dialogue doivent être nos deux mots d'ordre pour réussir le challenge de développer les énergies renouvelables sans détruire la biodiversité. »

Publié le 26 septembre 2022

Plan sobriété : voir plus loin que la fin de l'hiver

Dopée à la consommation de ressources, notre société gaspille beaucoup trop d'énergie et de matières, et davantage que ce que notre planète est capable de reconstituer. La crise énergétique actuelle (arrêt de la moitié du parc nucléaire, crise ukrainienne) nous impose de réfléchir dans l'urgence à nos consommations pour éviter coupures d'électricité et rationnement d'énergie. Pour répondre à cette situation à la fois exceptionnelle et prévisible, le gouvernement va présenter demain son plan de sobriété. Objectif : diminuer la consommation énergétique de 10 % en 2 ans. Au-delà de cet impératif de court terme pour passer l'hiver, France Nature Environnement liste 6 axes clés pour faire de la sobriété un objectif de moyen et long terme, qui implique l'ensemble de la société et soit un puissant levier de justice sociale.



Penser la sobriété au-delà du court terme : si tous les scénarios de prospective sont fondés sur une réduction des consommations, seuls ceux de l'ADEME et de Negawatt, qui misent sur la sobriété individuelle et collective, permettent de respecter les objectifs climatiques de la France en 2030. Ce sont donc des mesures structurelles de sobriété pérennes qu'il faut rapidement intégrer dans l'ensemble des politiques publiques.

Se donner les moyens d'atteindre l'objectif : le gouvernement entend réduire la consommation d'énergie de 10 % en 2 ans seulement alors que le rythme actuel de réduction de la consommation d'énergie est de moins de 1 % par an. Une ambition que France Nature Environnement salue, mais qui requiert la mise en place de moyens d'accompagnement dans la durée pour les

entreprises, les ménages et les collectivités. Des indicateurs précis et un suivi régulier sont également indispensables : France Nature Environnement appelle ainsi le gouvernement à faire un rapport d'avancement dans l'atteinte des objectifs fixés tous les six mois.

Aller au-delà des écogestes : la sobriété ne saurait se limiter aux écogestes, certes utiles et nécessaires (et déjà bien identifiés par l'ADEME et RTE) mais insuffisants et parfois culpabilisants pour les individus. L'essentiel de l'effort doit être porté par les entreprises, à commencer par les plus polluantes, et par la puissance publique qui organise le territoire (infrastructures de mobilité alternatives à la voiture, revitalisation des centres-villes, accompagnement à la rénovation...)



Répartir les efforts en fonction du niveau de vie : les populations les plus riches sont les plus consommatrices d'énergie, de biens et de matières, et celles qui polluent le plus, alors que les 50 % des plus pauvres sont déjà proches de la cible 2030 en matière d'émissions de GES. Les efforts doivent donc être répartis proportionnellement à l'impact du niveau de vie de chacun.

Systematiser la rénovation énergétique globale et performante des bâtiments d'ici à 2040 : le bâtiment est le secteur le plus consommateur d'énergie du fait d'un parc bâti peu performant. Malgré un consensus sur la nécessité de rénover, le rythme et la performance des rénovations restent largement inférieurs aux objectifs nationaux (quelques dizaines de milliers de rénovations performantes par an pour un objectif de 700 000 chaque année). Dans le contexte actuel de hausse des prix de l'énergie, réduire les besoins de consommation d'énergie des bâtiments de manière durable est plus que jamais nécessaire pour protéger les ménages, notamment les plus précaires.

Sortir du modèle d'incitation à la consommation : une

réforme de la publicité est essentielle pour réglementer non seulement les publicités lumineuses mais aussi leurs messages aux injonctions contradictoires. Le gouvernement doit porter un récit positif et non stigmatisant en faveur d'une consommation du moins et mieux.

Enfin, si l'énergie est au cœur de l'actualité, la sobriété dépasse largement ce secteur. Elle implique en effet d'interroger l'adéquation entre nos besoins et les ressources disponibles dans tous les domaines (matières premières, alimentation, eau, textiles, numérique...).

Pour Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement : « Ce plan de sobriété n'est qu'une première étape de prise de conscience collective. Il faut désormais des mesures structurelles et collectives fortes en matière de sobriété pour faire évoluer l'empreinte écologique de la France, qui est de presque 3 planètes par an aujourd'hui, vers 1,5 planète en 2030 puis 1 planète à l'horizon 2050. C'est ce que nous attendons désormais du gouvernement. »

Publié le 5 octobre 2022

« Aux Arbres Citoyens ! » France Télévisions et FNE ensemble pour la forêt sur France 2 le mardi 8 novembre à 20h45 !

France Télévisions s'est associée à France Nature Environnement pour organiser une grande soirée présentée par Léa Salamé et Hugo Clément, en association avec Cyril Dion, sur la forêt - ses bienfaits, sa richesse, les défis qu'elle doit affronter également.

Une grande soirée de sensibilisation et d'appel aux dons des téléspectateurs pour soutenir des projets de régénération forestière, s'interroger et comprendre la place et l'importance des forêts dans l'indispensable transition écologique pour construire un monde vivable.

En contribuant financièrement à un fonds de soutien à des projets de régénération et de restauration forestière, chacun et chacune pourra devenir acteur de la préservation des forêts françaises dans toute leur diversité et de l'incroyable biodiversité qu'elles recèlent.

Ainsi pourront être soutenus des projets de gestion durable des forêts, d'acquisition et de préservation de forêts, de restauration fondée sur la nature, de restauration du bocage... Partout en France, des forêts provençales aux massifs vosgiens, des mangroves de Mayotte aux bocages du Grand Ouest, des dizaines de projets, qui reflètent la diversité des situations et des défis auxquels les forêts françaises font face, attendent l'aide et le soutien des Françaises et des Français.

France Nature Environnement a été choisie par France Télévisions pour récolter ces dons et mettre en place le processus de sélection et de suivi des projets qui seront ainsi financés.

Un cahier des charges très strict permettra d'orienter les financements autour de 4 axes :

- Axe 1. Accompagner la gestion des forêts en s'appuyant sur les dynamiques naturelles ;
- Axe 2. Pérenniser la libre-évolution de peuplements forestiers ;
- Axe 3. Restaurer et préserver des écosystèmes associés aux milieux forestiers
- Axe 4. Sensibiliser un large public à la protection des écosystèmes forestiers

Ces axes d'actions s'inscrivent dans les 21 recommandations pour la forêt proposées par les associations de protection de la nature dans le rapport "Forêts en crise" de juin 2020.

Un comité de sélection, composé d'expertes et experts reconnus du monde de la forêt, choisira les projets à financer à l'issue de la levée de fonds.

Parce que la transparence est essentielle lorsque l'on fait appel à la générosité du public, les téléspectateurs et téléspectatrices pourront suivre la sélection et la mise



en œuvre des projets financés grâce à leurs dons, sur l'application Sentinelles de la Nature, de France Nature Environnement. Cette application recense, partout en France, les atteintes à l'environnement, mais aussi les initiatives positives.

Arnaud Ngatcha, Directeur des opérations spéciales à la direction générale des antennes et des programmes de France Télévisions : « C'est la mission de France Télévisions d'alerter le public sur les menaces qui pèsent sur la planète et d'accompagner les changements de comportement indispensables à la protection de notre environnement. France Télévisions a ainsi souhaité s'engager plus fortement encore et passer à l'action. Notre ambition s'est construite autour d'un prime événementiel, « Aux arbres citoyens ! », qui marque le coup d'envoi d'une mobilisation du groupe autour de notre offre éditoriale sur nos antennes linéaires et non linéaires et à travers une mobilisation des médias sociaux. »

Arnaud Schwartz, Président de France Nature Environnement : « Cette soirée est une magnifique initiative. Elle associe la force de frappe médiatique de France Télévisions et de France Inter, permettant ainsi de sensibiliser l'ensemble de la population à la richesse et aux fragilités de notre système forestier, au maillage territorial très fin du mouvement France Nature Environnement qui nous permet d'identifier et de suivre, au plus près des territoires, les projets les plus urgents et pertinents de restauration forestière »



Christophe Chauvin, pilote du réseau Forêts de France Nature Environnement : « Les dépérissements et les incendies de ces dernières années ont confirmé le fort attachement de nos concitoyens à leurs forêts, symboles de nature et de vie, et patrimoines communs dorénavant menacés. L'objectif de cet appel à projets, conçu dans le cadre de l'émission spéciale de France Télévisions à l'occasion de la COP 27, est de financer une sélection de projets de gestion, de protection et de restauration de forêts, permettant de présenter de façon pédagogique une panoplie d'actions au-delà de la seule plantation d'arbres. Car cette dernière, souvent privilégiée dans les financements, est en effet loin d'être l'outil principal de la sylviculture. »

Publié le 12 octobre 2022

Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) 2022 - Valorisons nos déchets organiques !

La Semaine européenne de la réduction des déchets est un rendez-vous incontournable en matière de prévention des déchets. L'édition 2022 se tiendra du 19 au 27 novembre. Comme chaque année, les associations du mouvement France Nature Environnement se mobilisent dans toute la France pour sensibiliser petits et grands à la prévention des déchets. Découvrez le programme !



Un événement désormais incontournable

La Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) est devenue au fil des années le temps fort international de la prévention des déchets. En 2021 encore, plus de 12 000 actions ont été organisées dans une trentaine de pays d'Europe et au-delà. En France métropolitaine et ultramarine, près de 5000 actions ont pu avoir lieu.

Pour l'édition 2022, collectivités, associations, entreprises, citoyennes et citoyens engagés vont de nouveau se réunir pour sensibiliser le plus grand nombre à la prévention des déchets.

Notre thème de l'année : les déchets organiques

Depuis 15 ans, les associations du mouvement France Nature Environnement s'engagent pour la prévention et la gestion des déchets : déchets de jardin, gaspillage textile, ou encore emballages plastique font l'objet de centaines d'actions SERD. Chaque année, nous mettons une thématique à l'honneur : après les équipements numériques, voici le tour des déchets organiques !

Les déchets organiques, aussi appelés biodéchets, sont au cœur de notre quotidien. En grande partie constitués des déchets alimentaires et de jardin, ils représentaient en 2017 1/3 de nos ordures ménagères ! Une proportion qui étonne d'autant plus lorsqu'on sait que ces déchets sont en réalité une matière valorisable qui peut être facilement retournée aux sols, leur apportant de nombreux bienfaits... Du 19 au 27 novembre, les associations FNE participantes vous diront tout sur les caractéristiques propres aux déchets organiques, les manières de les réduire à la source mais aussi de les valoriser au mieux.

Trouver une action près de chez vous

Cette carte sera mise à jour jusqu'au 20 novembre, n'hésitez pas à la consulter régulièrement

pour découvrir les nouvelles actions du mouvement France Nature Environnement !



Si vous êtes une association membre ou affiliée à France Nature Environnement et que vous désirez en savoir plus sur notre action commune, n'hésitez pas à nous écrire à serd@fne.asso.fr.

Publié le 2 novembre 2022



Retrouvez France Nature Environnement Centre Val de Loire au forum « Pour une transition Écologique Sociale et Solidaire »

Organisé par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, cet événement interrogera la place de l'Économie Sociale et Solidaire dans la Transition Écologique et, plus globalement, nos modes de vie et d'entreprendre. Un forum avec des acteurs de l'ESS, des expositions et de nombreuses conférences permettront de mieux cerner les enjeux de la transition et les questions qu'elle pose (interventions d'experts du GIEC, de l'ADEME et du Shift Project), mais aussi d'illustrer comment des initiatives régionales, portées par la Région et des acteurs ESS, contribuent à engager cette transition. Une table ronde clôturera cet événement qui sera également l'occasion de lancer le mois de l'ESS et de remettre les prix ESS 2022.

Le programme :

Table ronde, expositions, conférences flash et remise des prix ! France Nature Environnement Centre-Val de Loire animera également un stand pour échanger sur nos actions dédiées à la transition écologique.

Le programme complet ici : <https://www.cresscentre.org/wp-content/uploads/2022/10/PROG-FORUM.pdf>

Publié le 21 octobre 2022



Faune & flore de Sologne

Une, deux, trois ... catiches !

Dans la dernière lettre, nous vous présentions le projet « Opération Havre de paix à Villefranche-sur-Cher pour la Loutre en Sologne ». Vous avez découvert la construction de la première catiche de Sologne ! Mais grâce à une classe d'étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) de Vendôme, ce n'est pas une seule autre catiche qui a été construite en septembre dernier, pas deux non plus ... mais trois catiches supplémentaires ! Qui dit mieux ?

Vous avez bien lu, cela signifie qu'en 2022, la Sologne (et peut-être même la région Centre-Val de Loire) passe de zéro catiche à quatre !

Alors comment ? Eh bien, notre association a trois missions principales : connaître, protéger et sensibiliser ! Nous appliquons ces missions dans tous nos projets de préservation de la faune et de la flore solognote. Ainsi, après avoir prospecté la plage de Villefranche sur les traces de la Loutre, nous avons choisi de protéger le site avec le soutien de la commune en le labellisant "Havre de Paix". Et maintenant que les abords du Cher représentent une terre d'accueil pour cette sirène de nos rivières, il fallait bien l'inciter à venir s'y reposer ! Alors nous avons construit une première catiche avec les bénévoles de l'association (encore merci à eux). Mais pour transmettre nos connaissances sur l'animal et sensibiliser, nous avons réalisé une formation de deux jours à ces étudiants, les naturalistes de demain.

Le premier jour, Alexandre Roubalay a fait découvrir la Loutre, sa biologie, ses mœurs, sa répartition et ses menaces. Puis, Angélique Villeger a présenté les techniques d'inventaires des mammifères et les différentes actions que met en œuvre SNE pour préserver la Loutre. Pour allier la théorie à la pratique, une prospection a ensuite été menée sur les rives du Cher à la recherche d'empreintes et d'épreintes de l'animal. Et bingo ! Une belle épreinte a été déposée sur l'espace communal de Saint-Julien-sur-Cher. La soirée a été dédiée à la cohabitation de cet animal avec l'homme. Ils ont donc visionné le film « Le banquet des Loutres », de Ronan Fournier-Christol, et de nombreux échanges ont suivi sur l'animal et la possibilité de le photographier.

Le lendemain, place à l'action ! Les étudiants ont été répartis en deux groupes : team castor et team blaireau. Les premiers coupent et taillent des pieux et des perches. Les seconds initient deux catiches. Pour cela, ils déchargent les matériaux, terrassent le site et commencent à construire les premiers murs. Mais voilà, 15 étudiants travaillent très bien mais surtout très vite ! Alors on improvise, on s'adapte et on innove ! Voilà que la team castor rejoint la team blaireau. Ces derniers leur apprennent pourquoi, où, et, comment on construit une catiche. Motivés, les « castors » ajoutent donc une nouvelle catiche au paysage !

La recette pour construire des catiches en Sologne est donc la suivante : prenez 28 (nombre pas en fin de ligne)



Loutre Team Blaireau
©Michel Roubalay



Loutre Team Castor
©Alexandre Roubalay

étudiants ultra-motivés, volontaires et souriants. Ajoutez trois membres de l'équipe salariée de SNE et un bénévole essentiel. N'oubliez pas d'accompagner ce mélange détonant de 3 professeurs passionnés. Mixez l'ensemble avec des pieux en saule, des rondins, et des branchages. Au bout de 5 heures de travail, dans la bonne humeur et en toute sécurité, vous obtiendrez de magnifiques refuges pour la Loutre !



Nous tenons donc sincèrement à remercier la classe de BTS GPN 2 de Vendôme, ainsi que leurs enseignants, pour leur implication en faveur de la Loutre en Sologne, mais aussi pour leur bonne humeur, leur curiosité et leur motivation. Enfin, nous remercions nos partenaires financiers, le Conseil Départemental du Loir-et-Cher et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

*Angélique Villeger,
Chargée de missions naturalistes.*

Le retour du Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) en Sologne



Pygargue à queue blanche
(*Haliaeetus albicilla*)
©Libre de droits

Le Pygargue à queue blanche est un grand rapace dont l'envergure est comprise entre 2 mètres et 2,40 mètres, il possède de larges ailes et une courte queue cunéiforme, de couleur blanche chez l'adulte. Son bec massif est jaune, brun noirâtre chez le jeune (Peterson, Mountfort, Hollom et Géroudet, 1984). Il fréquente les zones humides : côtes, lacs, étangs et fleuves (Gensbol, 1999).

En France, sa nidification au XXe siècle n'a concerné que la Corse avec un dernier cas probable en 1958 (Dubois, Le Maréchal, Olioso et Yésou, 2008). Depuis 2011, il niche de nouveau en France continentale où il comptait 3 couples reproducteurs en 2020, avec un couple à l'étang de Lindre en Lorraine, un près du lac du Der-Chantecoq en Champagne et un en Brenne en région Centre - Val de Loire (Quaintenne et les coordinateurs-espèce, 2022).

Sa présence en Sologne est ancienne puisque Georges Louis Leclerc, comte de Buffon, signalait sa nidification dans le parc de Chambord à la fin du XVIIIe siècle.

On ignore quand sa période de nidification a pris fin en Sologne, mais on la situe dans la première moitié du XXe siècle. Le Pygargue à queue blanche n'est plus qu'un hivernant régulier en petit nombre en Sologne, où cinq individus sont signalés en 1942, à Marcilly-en-Gault.

Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, sa présence devient rare, avec seulement deux observations en janvier 1966 et décembre 1976 en Sologne des étangs (Perthuis, 2004 et 2007). Puis à partir de 1991, les observations vont devenir plus fréquentes en Sologne, principalement en automne et en hiver, de fin octobre à début mars plus précisément. De 1991 à 2021, on a dénombré 25 individus, soit 7 adultes et 18 immatures. Au cours des différentes observations réalisées, la consommation d'une Carpe commune (*Cyprinus carpio*) morte a été notée à trois reprises, tandis qu'une chasse effectuée par un immature sur des Foulques macroules (*Fulica atra*) s'est soldée par un échec.

De façon surprenante, à deux reprises, l'hivernage d'un individu s'est poursuivi par son estivage en 1998 pour un immature et en 2000 pour un adulte, alors que la présence estivale de cette espèce n'avait plus été notée en Sologne depuis deux siècles.

En 2022, un couple de Pygargue à queue blanche, constitué d'un mâle immature 3e année et d'une femelle immature 4ème année, a séjourné pendant au moins cinq mois en Sologne du Loir-et-Cher (Sologne centrale et Sologne viticole) durant le printemps et l'été. La consommation d'une Foulque macroule et d'une Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) a été observée au cours de leur séjour. La présence discrète mais régulière de ce jeune couple pourrait être les prémices d'une future nidification en Sologne qu'il conviendra de surveiller au cours des années à venir.



Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*)
©Libre de droits

*Mathieu Mabillean,
Bénévole de SNE*



Bibliographie :

Dubois P.-J., Le Maréchal P., Olios G. et Yésou P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*, Delachaux et Niestlé, Paris.

Gensbol B. (1999). *Guide des rapaces diurnes, Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient*. Delachaux et Niestlé, Paris.

Perthuis A. (2004). *Les rapaces diurnes de Loir-et-Cher, statut, répartition, écologie*. *Recherches Naturalistes en Région Centre* 13 :

2-76.

Perthuis A. (2007). *Les oiseaux du Loir-et-Cher*. Editions du Cherche-Lune, Vendôme.

Peterson R., Mountfort G., Hollom P. A. D. et Géroutet P. (1984). *Guide des oiseaux d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Paris.

Quaintenne G. et les coordinateurs espèce (2022). *Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2020*. *Ornithos* 29-2 : 73-111.

Objectif Mares : la saison des chantiers !

Depuis 2021, nous vous avons parlé de ce projet régional de recensement, de suivi et de restauration des mares (France Nature Environnement CVL). En 2022, nous avons identifié un certain nombre de mares à restaurer, parfois ce sont même les propriétaires qui sont venus à notre rencontre. Six mares ont été retenues. Elles ont fait l'objet d'inventaires amphibiens, odonates (libellules, demoiselles) et botanique afin de recenser les espèces présentes. Nous avons ensuite réfléchi à la nature des travaux. En octobre et novembre 2022, arrive enfin la saison des chantiers ! Petite présentation de deux de ces mares.

Aubigny-sur-Nère : ancienne carrière communale qui s'est progressivement transformée en mare grâce à la captation d'eaux pluviales et de l'eau issue d'une station de pompage. Cette nouvelle mare était pratiquement inconnue. Du fait de ses faibles largeur et profondeur, elle a été colonisée par la végétation au point de prendre des airs de marécage (voir photo). Nous allons intervenir en novembre avec ISA group, entreprise de réinsertion, en débroussaillant et

bûcheronnant une partie des berges et des arbres présents (voir carte), dans la limite des budgets (projet financé par France Relance). Sans cette opération, les arbres vont à terme occuper toute la surface, réduisant la luminosité et augmentant l'apport de matière organique (feuilles mortes), ce qui à terme entravera la présence de la faune et de la flore typique d'une mare.



Aubigny-sur-Nère © SNE

Mur-de-Sologne : tout autre contexte, il s'agit ici d'une mare dans un parc. Si l'on remonte quelques années en arrière, cette mare était au milieu d'une peupleraie. Il s'agit plus précisément d'un point bas qui forme une mare temporaire : elle s'assèche une partie de l'année. Elle est aujourd'hui envahie par les massettes à larges feuilles (*Typha latifolia*), qui forment une roselière (voir photo). La taille réduite de cette mare ne permet pas de garder la totalité de ces individus. Une majorité va être arrachée afin de retrouver une partie d'eau libre ou de permettre le développement d'autres plantes. Pour l'arrachage, pas d'entreprise mais les bras des habitants lors du chantier qui a eu lieu le 29/10 !



Mur-de-Sologne © SNE

Vous pouvez continuer à contribuer au projet en indiquant les mares que vous aurez trouvées, ou la vôtre ! Comment ? En renseignant vos observations sur le site Objectif Mares, ou par mail, en la localisant précisément. Cela permettra de mieux connaître les mares sur notre territoire. De nombreuses ressources sont également disponibles pour entretenir votre mare.

Jean-Baptiste Bouffette,

Chargé de mission environnement et biodiversité



Habitants du Controis-en-Sologne : à vos souris pour Objectif Climat 2030 !



La commune mène le projet Objectif Climat 2030, vous avez d'ailleurs peut-être eu l'occasion de participer aux animations proposées. Vous êtes habitant de la commune ? C'est le moment de participer ! Dans les prochains jours, va être mis en ligne un questionnaire à destination des habitants, mais également des commerçants, entreprises... Il permet de compléter la vision de la commune pour mieux agir, en intégrant la situation des entreprises et des habitants, afin de répondre aux enjeux de l'adaptation aux changements climatiques. N'hésitez pas à passer par la médiathèque si l'informatique vous rebute !

Merci pour le temps consacré à votre commune à travers ce questionnaire.

*Jean-Baptiste Bouffette,
Chargé de mission environnement et biodiversité*

Animation

Retour sur un grand rendez-vous de l'automne, le Brame du cerf

C'est un rendez-vous incontournable, immanquable presque, que celui du brame du cerf. À la fin de l'été, les biches se regroupent et, les unes après les autres, elles entrent en chaleur. Les cerfs, revenus sur les places de brame, s'accaparent l'endroit et les biches présentes. Pour défendre la harde et la zone, ils brament, poussant de plus ou moins longs raires pour défier et prévenir les concurrents. Défis, courses poursuites, raires, marquages de territoire et parfois combats, la période est intense pour le plus grand herbivore de France.

C'est à ce « spectacle », à ce rite de la nature que le public se presse nombreux pour découvrir les mœurs amoureuses du cerf. Mais pour l'animal, la période est sensible et mieux vaut respecter son intimité en adoptant les bonnes pratiques indispensables à son bien-être.

Comme chaque année, votre association propose d'initier le public au brame du cerf, de l'accompagner dans la découverte de cette période si singulière. Pour ce faire, nous avons mis en place une communication rappelant les bonnes pratiques pour celles et ceux qui



Brame-du-cerf-sologne©D. Darrault-Marque-Sologne



Brame-du-cerf-sologne
©D. Darrault-Marque-Sologne

souhaiteraient se rendre au brame sans accompagnement. Par ce biais, nous espérons pouvoir donner les clés d'une observation respectueuse du brame du cerf. Vous pouvez retrouver ces conseils sûrs : [Lien vers l'article](#). N'hésitez pas à les partager !

Deuxième possibilité, participer aux sorties organisées pour découvrir le brame. C'est le moyen le plus sûr de limiter le dérangement. Cette année, nous avons organisé et accompagné les amoureux de la nature à l'écoute des cerfs





Brame-du-cerf-sologne©D. Darrault-Marque-Sologne

(et parfois, nous les avons croisés). Peu de sorties ont eu lieu cette année, quelques-unes dans notre calendrier et quelques-unes en partenariat avec l'office de tourisme Sologne-côte Sud, ce qui est un choix délibéré. De plus, le nombre de participants est volontairement restreint. Il s'agit de limiter notre impact en profitant pleinement de ce rendez-vous. Cet automne, les participants à nos sorties étaient originaires de toute la France et d'ailleurs : Landes, Bretagne, Auvergne, Suisse, etc. Preuve de l'engouement du public pour découvrir le brame du cerf !

S'il est probable que nous continuions en 2023 à vous accompagner dans la découverte du brame, cela sera encore et toujours dans le plus grand respect de cet animal mythique de Sologne.

*Alexandre Roubalay,
Animateur Nature.*

Sensibiliser à l'alimentation

Pourquoi consommer de saison ? Comment consommer plus local ? Cuisine anti-gaspi et recettes alternatives... L'alimentation est un sujet qui prend de plus en plus d'importance au sein des foyers qui veulent faire évoluer leur pratique de consommation, soucieuses d'être plus respectueuses tant de leur santé et que de l'environnement. L'association souhaite pouvoir à l'avenir sensibiliser ses adhérents, ainsi que différents publics, sur cette thématique.

Cette formation de trois jours à l'Écopôle alimentaire (Saint Hilaire de court), organisée par le GRAINE Centre-Val de Loire, a permis de développer les connaissances et compétences au sein du Pôle animation.

La formation proposait plusieurs temps d'échanges et des ateliers sur divers sujets en lien avec l'alimentation :

- Atelier cuisine avec des enfants : nous avons réalisé un goûter sauvage et mis en pratique des recettes simples à mettre en place avec du jeune public. (Photo)
- Intervention d'une diététicienne : apport théorique sur les bases de la nutrition et mise en pratique de recettes saines (Photo)
- Intervention d'Impact Centre : temps d'échanges et débat sur la filière agricole et son impact sur notre alimentation et sur l'environnement.



Ces temps d'échanges de savoirs et d'outils pédagogiques vont permettre à votre association de s'investir davantage sur du contenu en lien avec l'alimentation et vous proposer de nouvelles activités !

*Kelly Duhornay,
Animatrice Nature.*

Chéquiens Nature Cher et ENS41

En automne aussi, les enfants sont de sortie ! Après l'été vient le temps de la rentrée et qui dit rentrée dit projet scolaire. C'est dans cette dynamique que s'inscrit notre automne à Sologne Nature Environnement.

En ce début d'année, deux projets se déroulent : les « Chéquiens Nature Cher », et les animations dans le cadre de notre projet sur les Espaces Naturels Sensibles du Loir-et-Cher.

Les « Chéquiens Nature Cher » sont un programme de sensibilisation qui se déroule en Sologne du Cher. Trois écoles bénéficient de quatre sorties nature, pour en apprendre plus sur leur environnement. Cette année, nous nous rendons à Méry-ès-Bois, Vignoux-sur-Barangeon et Aubigny-sur-Nère ! Les enfants ont de 3 ans à 11 ans. Avec les enseignants, nous avons défini les thématiques en lien avec leur programme scolaire et leur projet pédagogique de l'année. Beaucoup de découvertes encore cette année : les petites bêtes de l'eau, les oiseaux, la forêt, les animaux, et bien d'autres choses encore !

Un deuxième projet que nous menons en ce moment est la sensibilisation du jeune public sur les Espaces Naturels Sensibles du Loir-et-Cher. Cette année, j'ai pris contact avec l'école Antoine de Saint-Exupéry de Nouan-le-Fuzelier pour faire découvrir le site de l'étang des Lévrys aux élèves. Les enseignants étaient très heureux de pouvoir participer à ce projet. J'ai donc emmené trois classes sur l'ENS de l'étang des Lévrys, pour leur faire découvrir la faune qui y régnait, mais aussi l'avifaune. Les élèves ont appris à déterminer les empreintes des animaux de la forêt, à reconnaître les indices de présence. Certains ont pu apprendre à se servir de jumelles afin de pouvoir observer les oiseaux de l'étang. Ils étaient tout aussi contents de pouvoir (re)découvrir un site qu'ils connaissaient, au travers d'animations nature.

*Sarah Bricard,
Animatrice Nature.*

Vie de l'association

Bilan de la fête de l'automne et du champignon

La « Fête de l'Automne et du Champignon », plus communément connue sous le nom de « Salon du Champignon », existe depuis plus de 30 ans. Au départ, il était question seulement de champignons ; au fil des années, il a évolué avec son temps et divers ateliers, exposants et expositions sont venus s'ajouter. Et il continuera d'évoluer, soyez-en sûrs !

Le but de ce salon est de sensibiliser les promeneurs aux champignons qu'ils peuvent croiser sur leur chemin, et par la même occasion de les éduquer à notre environnement, en leur faisant découvrir les différentes essences de bois et de fruits sauvages que l'on peut trouver en Sologne. Ce salon est aussi l'occasion de faire découvrir l'association Sologne Nature Environnement aux visiteurs et de leur permettre de rencontrer les artisans et producteurs locaux de la Sologne.

Pour ce salon, nous avons choisi le thème de « La forêt et le changement climatique ». Ce thème est un thème très actuel étant donné l'été caniculaire et la sécheresse qu'il y eut cet été, en 2022.



Expositions Champignons, Arbres & Fruits Sauvages
© Michel Roubalay





Oeuvres du concours scolaire
© Michel Roubalay

Concours scolaire, un jeu à destination des enfants sur le salon et une projection-débat ont été articulés autour de ce thème très actuel, étant donné l'été caniculaire et la sécheresse de l'été dernier.

Le film projeté, intitulé "Sauvons nos forêts", créé par ARTE en Janvier 2020 (durée : 26 minutes), parle du concept de gestion écologique des forêts. François Grison, adhérent à SNE, était notre conférencier. Cette projection a réuni une petite cinquantaine de curieux sur tout le week-end. Le jeu consistait à trouver des indices sous forme d'arbre, un peu partout sur le salon, pour obtenir une phrase qui permettait à l'enfant de fabriquer son arbre en origami. Ce jeu a bien fonctionné, malgré la difficulté de certains indices. Plus d'une centaine d'enfants ont pu y participer.

Enfin, les concours scolaires étaient les suivants :

- N°1 = Sculpture « Ma forêt Solognote »
- N°2 = Bande dessinée « La vie secrète de la faune et la flore dans nos forêts de Sologne »
- N°3 = « Dessine-moi une forêt en mosaïque »

Pour ces concours scolaires, pas moins de 340 personnes ont voté. Les gagnants sont les suivants :

- N°1 = Sculpture « Ma forêt Solognote » : La classe de CE2 de Madame Caroline Grégoire, de l'école Saint-Marc à Romorantin-Lanthenay
- N°2 = Bande dessinée « La vie secrète de la faune et la flore dans nos forêts de Sologne » : La classe de CE2 de Madame Rosine Biguet, de l'école d'Émile Morin à Lamotte-Beuvron



Remise des Lots © Cécile Marino

- N°3 = « Dessine-moi une forêt en mosaïque » : La classe de grande section de Madame Anne Huchet, de la maternelle Louise de Savoie à Romorantin-Lanthenay.

Les 3 classes gagnantes de chaque catégorie se sont vues remettre un diplôme pour une animation nature d'une demi-journée gratuite pour la classe; les autres participants ont reçu un lot contenant un coffret pour fabriquer un herbier ainsi qu'un livre pour reconnaître les arbres par les feuilles.

Le salon a réuni 500 visiteurs sur tout le week-end. Pour un premier, je trouve cela plutôt réussi ! L'année prochaine, je vous promets de redoubler d'efforts pour l'améliorer et lui rendre sa prestance d'autrefois ! Le temps d'un week-end, salariés, bénévoles et exposants se sont serrés les coudes pour organiser ce salon et en permettre le bon déroulement. Cette année, vous avez été nombreux à vous manifester pour nous aider : plus de trente bénévoles et onze exposants ! C'est tout simplement magnifique !

J'espère que votre motivation pour le bénévolat ne fera que croître car nous avons énormément besoin de vous et de vos talents.

J'espère que votre motivation pour le bénévolat ne fera que croître car nous avons énormément besoin de vous et de vos talents.

Je suis très heureuse de vous avoir eus avec moi tout le long du week-end, j'espère vous revoir aussi nombreux l'année prochaine. Afin de clore cet article, je vous laisse découvrir le salon en photos !



Bénévoles et Exposants © Cécile Marino

*Clotilde Robert,
Chargée de communication et graphiste*



Implantation de panneaux sur l'écobalade des Levrys

Le 7 septembre 2022, s'est déroulée l'installation de l'Écobalade à l'ENS de l'étang des Levrys, à Nouan-le-Fuzelier. Mais tout d'abord, qu'est-ce que une écobalade ? Un ENS ?

Une écobalade ? C'est un sentier d'interprétation qui permet de mettre en valeur le site, au moyen de panneaux ludiques à destination des enfants tant que des adultes. Ces panneaux sont complétés par une application mobile, « Écobalade », qui permet aux promeneurs d'identifier les espèces végétales et animales du site à l'aide de fiches répertoriées et consultables en autonomie.

Un « ENS » ? Il s'agit d'un « Espace Naturel Sensible », c'est un espace naturel remarquable menacé et rendu vulnérable, reconnu pour ses caractéristiques écologiques et paysagères. Il abrite une faune et une flore à préserver. Les ENS peuvent être publics ou privés.

Mais pourquoi avoir choisi l'ENS de Nouan-le-Fuzelier ?

Pour plusieurs raisons :

- Son plan d'eau représente 30 hectares, observables grâce son observatoire ornithologique,
- Plusieurs sentiers permettent de découvrir la faune et la flore de l'étang,
- Plus de 1 200 espèces animales ou végétales sont répertoriées sur le site,
- Tables de pique-nique et de bancs sont mis à disposition du grand public.

Maintenant, vous savez TOUT !



Écobalade de l'étang des Levrys © Sophie Diagne



Écobalade de l'étang des Levrys © Sophie Diagne

Ainsi, dès 8 heures, accompagnée d'Éva, chargée d'étude de notre association et équipées de nos plans, d'une tablette tactile et de notre bonne humeur, nous nous sommes accordées sur le projet avec le chef de chantier.

Sologne Nature Environnement a installé 19 panneaux informatifs à différents points du parcours de 3 km, qui peut être réalisé en une heure et demie à pied, en vélo ou à dos de dragon. Il suffit de télécharger l'application « Écobalade ». Il existe un parcours spécifique pour les enfants, via l'application téléchargeable « Guidigo ».

Armés de pelles, d'une brouette pleine de béton et d'une tarière électrique, les techniciens communaux Sébastien, Johann et Grégory se sont chargés du creusement des trous et de la pose des panneaux. Le béton permettra d'assurer la longévité de cet ouvrage. Tandis qu'ils procédaient à ces tâches, nous les guidions plan en main. Il est important de souligner que la tâche fut rude car la terre était très sèche !

Nous remercions le service technique de la commune de Nouan-le-Fuzelier, qui s'est pleinement investie sur cette installation.

*Sophie Diagne,
Service Civique Volontaire en Communication.*



Écobalade de l'étang des Levrys © Sophie Diagne



Du nouveau à l'Étang du Puits



Signature de la convention
© Eva Sempé

Reconnu comme étant le plus grand étang de la Sologne, le site de l'étang du Puits abrite de nombreuses espèces patrimoniales, notamment les oiseaux nicheurs. Partagé entre les départements du Cher et du Loiret, le site est classé en Espace Naturel Sensible (ENS) dans les deux départements. Depuis de nombreuses années, les bénévoles du groupe ornithologique de Sologne Nature Environnement conduisent annuellement des recensements des oiseaux aquatiques. L'association réalise aussi ponctuellement des inventaires d'autres groupes faunistiques. En 2021, sur demande des deux Conseils départementaux, nous avons rédigé un plan de gestion pour l'ensemble du site.

Dans ce contexte, le 14 septembre 2022, une convention tripartite a été signée entre le Conseil départemental du Cher, le Syndicat de l'étang du Puits et du Canal de la Sauldre (gestionnaire du site) et SNE pour assurer la préservation du site. SNE est chargée de faire des propositions chaque année pour améliorer la connaissance sur la biodiversité du site et fournir des conseils techniques pour une gestion écologique. Elle propose également de nombreuses animations pour le grand public et les scolaires sur le site.

En 2022 nous avons également réalisé un suivi annuel plus poussé des oiseaux patrimoniaux nicheurs sur l'étang. Les résultats pour cette année sont les suivants :

- Pour le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), deux couples reproducteurs étaient présents en queue de l'étang. C'est le dernier site de reproduction pour cette espèce en Sologne.
- Pour la Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), trois mâles chanteurs ont été entendus dans les roselières du site. L'étang est également le dernier site de présence de cette espèce sur l'ensemble de la Sologne.
- Quatre couples de Hérons pourprés se sont reproduits en queue d'étang et les jeunes ont pris leur envol en juillet.
- Une nouvelle espèce patrimoniale à niche sur le site pour la première fois : le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*). Un mâle et une femelle ont été observés construisant leur nid et des passages de proies pour nourrir les jeunes ont eu lieu dans la roselière en queue d'étang. On ne trouve actuellement qu'un seul autre site de reproduction en Sologne.

En parallèle, à partir d'Avril 2022, un inventaire des arbres remarquables et arbres gîtes a été conduit dans les boisements du site. Le résultat des inventaires est exceptionnel. Il montre l'importance de cette forêt pour la biodiversité. Pas moins de 486 arbres, d'un diamètre supérieur de 50 cm, ont été marqués. Le site abrite

arbres gîtes, avec présence de cavités, trous de pics ou écorces décollées. Il s'agit pour la plupart de chênes pédonculés, avec quelques châtaigniers, pins sylvestres et chênes rouges d'Amérique. Les forêts du département du Cher semblent plus intéressantes avec 334 arbres remarquables, dont 61 arbres gîtes. Pour le département du Loiret, nous avons relevé 152 arbres remarquables et 8 arbres gîtes.

Nous espérons que la libre évolution des forêts du site sera favorisée par le gestionnaire, en dehors des zones d'accès au public, comme des aires de pique-nique et le long des chemins de randonnée. Les zones sont d'une assez grande surface pour présenter déjà une naturalité élevée de par la maturité des arbres et la présence de bois mort en sous-bois.



Gros Chêne présent dans la
Forêt du Cher
© Eva Sempé

Eva Sempé,
Chargée de missions naturalistes.



Un service civique bien rythmé

Je suis arrivée en Sologne au printemps sans rien connaître de cette région. Pendant ces 8 mois, j'ai pu la découvrir et l'apprécier. J'ai été missionnée pour suivre quotidiennement la Cistude d'Europe. Cette espèce est aussi fascinante qu'incroyable. C'est un privilège de l'avoir côtoyée pendant quelques mois. Cette expérience de service civique



est d'une extrême richesse, que ce soit d'un point de vue personnel ou professionnel, et dépasse mes attentes initiales. J'ai vécu des temps forts auprès de collègues et de bénévoles passionnés, je les en remercie. Ils sont remplis de valeurs importantes à mes yeux : l'altruisme, le professionnalisme, la confiance, l'écoute et j'en passe ! Certains leur reprochent ces valeurs mais à mon sens, c'est avec des personnes comme elles qu'une association comme SNE peut fonctionner convenablement. Ainsi, je voudrais remercier Angélique de m'avoir donné cette chance de vivre ces 8 mois à SNE et pour tout ce qu'elle m'a appris, mais aussi l'ensemble de mes collègues qui m'ont apporté énormément durant cette expérience. Je repars dans mon pays, dans ma Bretagne natale avec beaucoup de satisfaction de ce que j'ai pu entreprendre. Je suis certaine d'une chose, je reviendrais en Sologne !

La Sologne n'est peut-être pas le plus beau pays du monde, mais une chose est sûre, nous réalisons le plus beau métier du monde !

Pauline Ledu,

Service Civique Volontaire au pôle études.

Une expérience de vie !

Voilà, toutes les bonnes choses ont une fin et il est temps pour moi de partir vers de nouvelles aventures !

J'ai le sentiment qu'à travers ce service civique à Sologne Nature Environnement, j'ai beaucoup plus appris qu'en 10 ans de vie à Romorantin-Lanthenay.

Cette expérience m'a ouvert les yeux sur la faune et la flore qui m'entourent. J'ai pu apprendre auprès de mes collègues qui pensent et agissent avec passion.

J'ai redécouvert la Sologne sous un nouvel angle. De par les tâches qui m'ont été attribuées, notamment aux côtés de Charlotte, puis de Clotilde, qui m'ont formée aux rudiments du métier de chargée de communication : concevoir des supports de communication grâce à des logiciels graphiques, communiquer sur les différents réseaux sociaux, rédiger des contenus et mettre à jour le site internet. Côté événementiel, j'ai pu assister Clotilde dans l'organisation de la Fête de L'Automne et du Champignon jusqu'à sa réalisation et participer au Forum des associations où j'ai pu rencontrer quelques-uns d'entre vous !

Ce fût un plaisir d'avoir rencontré chacun des membres de l'équipe de SNE et vous aussi, chère(s) adhérent(e)s !

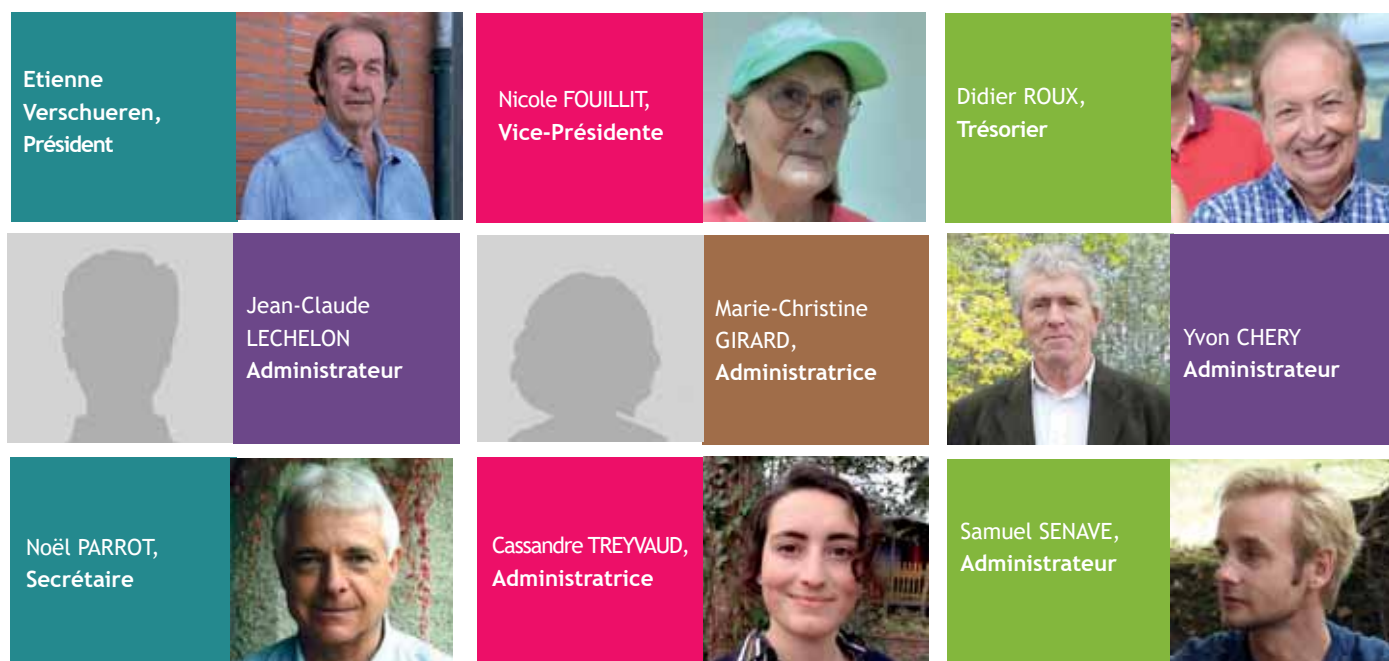


Sophie Diagne,

Service civique volontaire en Communication.



Les administrateurs à ce jour



Marie-Christine, administratrice depuis peu.

C'est très, très simple ! J'aime la Sologne, et je suis adhérente à Sologne Nature Environnement depuis bien des années ! Satisfaite des activités proposées, enchantée et enrichie à chaque retour de balade, rando, sortie, je peux me rendre disponible afin de donner « un coup d'main » quand nécessaire.

En accord avec les idées et les valeurs de cette association, j'ai sans hésiter répondu « oui » lorsque l'on m'a proposé de faire partie du groupe communication, puis du CA. Consciente que ces 2 missions sont différentes, intéressantes, je m'appliquerai à faire de mon mieux avec sincérité, avec calme et avec joie !

*Marie-Christine Girard,
Adhérente et administratrice.*

Participation aux réunions & événements

- Le Forum des associations de Romorantin-Lanthenay, le 3 septembre 2022 avec Sophie Diagne, service civique, et Clotilde Robert, salariée de l'association.
- Le festival Sologne Nature Image à Salbris, du 16 au 19 septembre 2022, avec nos adhérents Claude Govehovitch, Yvon-Henry Houzier, Marie-Christine Girard, Lydie Venard, Pierre et Christine Spataro.
- Réunion pour la rédaction de la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des libellules menacées, le 11 octobre 2022 à Orléans.
- Participation à la journée coordinateurs régionaux de la Société Herpétologique de France le 5 Octobre 2022 et au Congrès national de la Société Herpétologique de France du 6 au 8 Octobre 2022 à Belleville en Beaujolais (69) .



Calendrier des animations

Jeudi 10 novembre (l'après-midi, à partir de 14h30) : Invitation à l'Éductour à Salbris (41).

Dans le cadre du projet Écobalades, l'association Sologne Nature Environnement a mis en place 4 parcours dématérialisés avec le soutien des communes, du Pays de Grande Sologne, des fonds Leader, de la Région Centre Val de Loire.

Réservé aux professionnels.

Samedi 19 novembre (l'après-midi, à partir de 14 heures) : Mais qui est passé par là ? à Neuvy (45).

La forêt abrite cerfs, chevreuils, sangliers, renards... Autant d'animaux laissant traces et indices de présence derrière eux. Essayons de les décrypter pour voir qui est passé par là !

Places limitées, inscriptions obligatoires.

Samedi 3 décembre (l'après-midi, à partir de 14h) : Les oiseaux d'eau en hiver à Nouan-le-Fuzelier (41).

Lors de ce moment au bord de l'étang des Lévrays, équipés de jumelles et de

longues-vues, nous irons à la rencontre des oiseaux présents. Mais qui se cache sous ces plumes ?

Vous en apprendrez plus sur leur morphologie, leur écologie, leurs différents modes de vie... Les oiseaux d'eau, les oiseaux migrateurs, autant d'espèces à découvrir dans cet Espace Naturel Sensible !

Places limitées, inscriptions obligatoires.

Vendredi 9 décembre (le soir, à partir de 18h30) : Projection : Le blob, un génie sans cerveau à Romorantin-Lanthenay (41).

Il ressemble à une plante, se nourrit comme un animal et se reproduit comme un champignon, le blob n'appartient pourtant à aucune de ces catégories.

Ainsi baptisé en référence à un film d'horreur américain, le «blob» est en fait une cellule géante à plusieurs noyaux.

Peut-être l'avez-vous déjà croisé au détour d'un chemin forestier, sous la

forme d'un tapis mousseux jaune, sans vous douter que vous avez sous les yeux un casse-tête pour l'arbre du vivant.

Venez en découvrir davantage sur cet être fascinant !

Places limitées, inscriptions obligatoires.

Samedi 17 décembre (l'après-midi, à partir de 14 heures) : Oiseaux d'hiver à Cerdon (45).

L'hiver arrive et avec lui le froid pousse les oiseaux migrateurs vers nos régions plus tempérées. Lors de cette saison au bord de l'étang, équipés de jumelles et de longues-vues, nous irons à la rencontre des oiseaux d'hiver. Mais qui se cache sous ces plumes ? Quel chemin ont-ils parcouru jusqu'à nous ? Vous en apprendrez plus sur leur morphologie, leur écologie, leurs différents modes de vie... Les oiseaux d'eau, les oiseaux migrateurs, autant d'espèces à découvrir dans cet Espace Naturel Sensible !

Places limitées, inscriptions obligatoires

Les sorties naturalistes

Activités du groupe ornithologique :

Mardi 8 novembre (18h30) :

Réunion du groupe ornithologique Bilan des projets de suivis et inventaires de 2022 et projets pour 2023, au Parc de Beauvais - Romorantin.

Dimanche 27 novembre (l'après-midi, à partir de 14 heures) : Les premiers oiseaux hivernants

Observation des oiseaux hivernants sur les étangs de Sologne.

Amenez un casse-croûte pour le midi. Lieux d'observation communiqués la semaine précédant la sortie.

Samedi 17 décembre (l'après-midi, à partir de 14 heures) : Les oiseaux hivernants

Observation des oiseaux hivernants sur les étangs de Sologne.

Amenez un casse-croûte pour le midi. Lieux d'observation communiqués la semaine précédant la sortie.

Dimanche 15 janvier 2023 (la journée, à partir de 9 heures) : Comptage WETLANDS

Recensement annuel des oiseaux d'eau hivernants sur les étangs de la Sologne centrale (Saint-Viâtre, Marcilly-en-Gault, Neung-sur-Beuvron) - Rdv. 9 heures, place de l'église de Marcilly-en-Gault. Amenez un casse-croûte pour le midi. Merci de vous inscrire, nous avons besoin de votre aide !

Activités du groupe botanique :

Dimanche 6 novembre - Sortie (la journée, à partir de 10 heures)

Mise en pratique de la reconnaissance sur le terrain des champignons de nos forêts en forêt domaniale de Lamotte-Beuvron.

Amenez un pique-nique, un panier, couteau et vos guides champignons.

Le lieu du rendez-vous est communiqué la semaine précédant la sortie.

Dimanche 20 novembre - Sortie (l'après-midi, à partir de 14 heures)

À la recherche des champignons au cours d'une balade en forêt.

Amenez un panier, couteau et guide des champignons

Le lieu et les rendez-vous seront communiqués la semaine précédant la sortie.

Vendredi 2 décembre - Réunion du groupe botanique (19 heures)

Bilan des activités de l'année 2022 et préparation du programme pour l'année 2023, suivi par un casse-croûte pris en commun.

Rendez-vous à 19 heures à SNE.



Toute l'équipe vous remercie pour votre investissement si précieux !



Comité de rédaction

Les articles du Sologne Nature Infos n'engagent que leurs auteurs !

Sologne Nature Environnement
Parc de Beauvais
23 Route de Selles sur Cher
41200 Romorantin-Lanthenay

Tél. 02 54 76 27 18

Mail : info@sologne-nature.org

Site : www.sologne-nature.org

Un grand merci à Rosine Biguet qui a aidé à la correction de cette lettre et à tous les auteurs pour leurs articles !

Rédactrice en chef :
Clotilde Robert

Conception et mise en page :
Clotilde Robert

Comité de rédaction :
Clotilde Robert et Etienne Verschueren

Retrouvez-nous sur les réseaux

C'est simple, il te suffit de scanner l'un des deux QRcode à l'aide d'une application pour accéder directement à notre page Facebook ou notre profil Instagram !



Imprimé par nos soins sur papier recyclé ISSN 2262-1784

